FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

THC COOH

Par Profil supprimé Posté le 22/10/2015 à 21h48

Bonjour !!! Je dois passer en commission pour retrait de permis pour prise de stupefiant (cannabis) mon thc cooh indiqué 2,6 mais les 2 autres sont négatifs est ce que vous pensez que si je présente la prise de sang avec c résultats les médecins accepterons de me restituer le permis sachant qu on m'a dit que ce thc n est actif et que si les 2 autres était négatif cela prouve que je n y ai pas toucher. Auriez vous une réponse merci

1 RÉPONSE

Moderateur - 23/10/2015 à 14h52

Bonjour,

Le THC-COOH est en effet un métabolite non-psychoactif du cannabis. Ce métabolite a la particularité cependant de rester plus longtemps dépistable que les deux autres, que cela soit dans le sang ou dans l'urine. Sa présence prouve que vous en avez été consommateur de cannabis il y a quelques temps. Le fait que le delta-9-THC (THC) et le 11-hydroxy-THC soient négatifs prouve que vous n'avez pas consommé récemment.

Par conséquent les résultat de votre analyse prouve que vous avez touché au cannabis mais montre aussi que cela n'est pas récent. Je ne peux vous dire ce qu'en déduira la commission médicale car je ne connais pas ses critères. Ce que vous déclarerez le jour où vous la rencontrerez peut aussi jouer un rôle dans la décision finale.

Cordialement,

le modérateur.